



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Thomas MEAR
TERRES INOVIA
t.mear@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Bilan sanitaire colza - campagne 2023-24

17 acteurs régionaux ont participé à l'action BSV colza en 2023-24 : AGRIAL, AXONE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE (14, 27, 50, 61, 76), COOP DE BELLEME, COOP DE CREULLY, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, LYCEE DE CHAMBRAY, SEVEPI, TERRES INOVIA.

Un agriculteur a également contribué au suivi.

26 BSV ont été publiés (12 à l'automne 2023, 14 au printemps 2024).

Répartition géographique des parcelles de colza

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la région Normandie était composé de 72 parcelles de colza suivies à l'automne et 62 suivies au printemps. 65 parcelles ont été suivies durant l'automne ET le printemps.

Au total, 73 parcelles ont été enregistrées dans la base de données Vigicultures® :

- 14 dans le Calvados,
- 16 dans l'Orne,
- 4 dans la Manche + 1 en Ile-et-Vilaine,
- 25 dans l'Eure,
- 13 en Seine-Maritime.

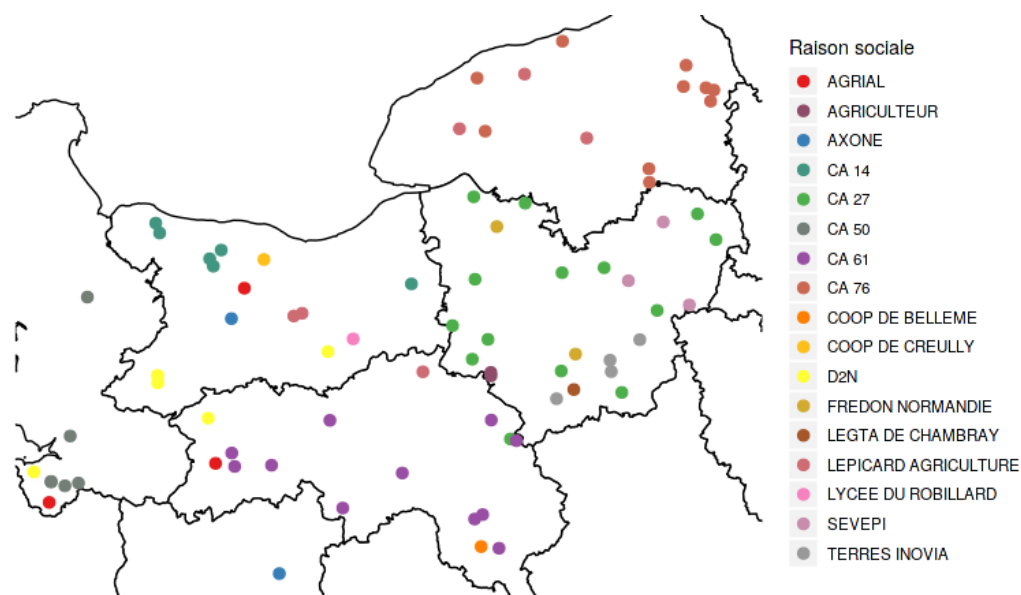


Figure 1 : Localisation des parcelles de colza suivies en 2023-24

Faits marquants de la campagne colza 2023-24 en Normandie

La qualité de levée était plutôt très correcte, à l'exception localement de problèmes de battance (fortes pluies après semis) ou d'attaques de limaces. Le stade B4 a souvent été atteint tôt, vers le 15-20 sept.

Formation de la rosette : la douceur a dopé la croissance ainsi que les phénomènes d'élongation. Les biomasses étaient en moyenne 40 à 50% supérieures à la normale pluriannuelle. Les excès d'eau débutaient à la mi-octobre. Les larves d'altises étaient au rendez-vous en entrée hiver, comme d'habitude.

Hiver puis reprise de végétation : malgré quelques petites gelées, l'hiver doux conduit à une reprise précoce. Les colzas ont perdu du poids mais conservé une biomasse de 1.1 kg/m² en moyenne en sortie hiver. Les sols étaient fréquemment saturés en eau fin février. Le colza s'est progressivement affaibli dans les zones hydromorphes. De nouveaux foyers de ha hernie du chou ont été signalés.

Montaison : le temps très maussade, mais toujours doux, a freiné, comme en 2023, les visites de ravageurs (charançons, méligèthes). Hormis quelques situations, la maîtrise était bonne avant la floraison. Les dégâts causés par les larves d'altises ont été peu impactant dans l'ensemble.

Floraison : très précoce et très arrosée ! Elle a duré jusqu'à début mai, avec un manque crucial de rayonnement pour convertir suffisamment de fleurs en siliques. Les conditions poussantes de l'automne couplées aux excès d'eau au printemps ont souvent conduit à des tiges fragiles.

Remplissage : les excès de pluie et le déficit de rayonnement persistent. Le fait marquant est le développement du mycosphaerella en juin, avec dans certains cas un impact significatif sur le PMG et le rendement (10-15% de perte estimée). La cylindrosporiose est également observée.

Récolte : elle s'échelonne de mi-juillet jusqu'au 5 août. Des orages de grêle ont localement alourdi le bilan d'une moisson décidément morose pour la majorité des producteurs de la région.

Les rendements fluctuent de 10 à 50 q/ha avec des contrastes habituels selon les terroirs. Les moyennes sont centrées sur 34-36 q/ha dans l'Eure, 29 à 31 q/ha dans l'Orne, 33 à 35 q/ha en Seine-Maritime et 36 à 38 q/ha dans le Calvados et Sud Manche.

Synthèse du bilan sanitaire colza 2023-24 en Normandie

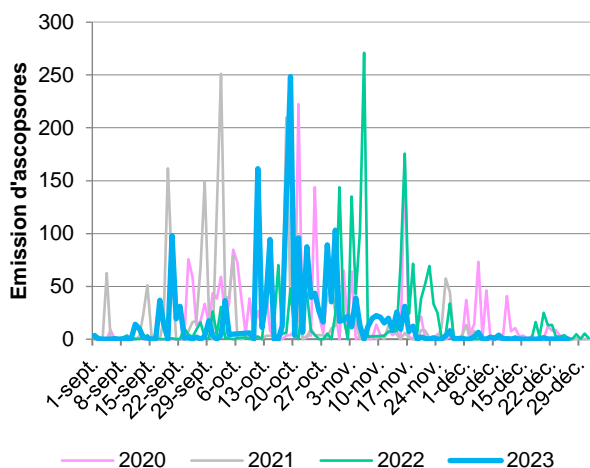
	Bio-agresseurs	Fréquence	Gravité	Qualification de la pression sanitaire 2023-24 (<i>a posteriori</i>)	Par rapport à 2022-23
Bio-agresseurs pour lesquels il existe des seuils de risque	Petites altises	1	1	Faible	=
	Grosse Altise adulte	3	2	Moyenne à forte	<
	Grosse Altise larves	3	1.5	Moyenne à forte	<
	Puceron vert	2	?	Faible	=
	Méligèthe	2	1	Faible	<
	Charançon des siliques	2	1	Faible	>
	Pucerons cendrés	0	0	Nulle ou très faible	<
Bio-agresseurs pour lesquels il n'y a pas de seuils	Limaces	2	2	Moyenne à forte	>
	Tenthredes de la rave	0	0	Nulle ou très faible	=
	Charançon Bourg. Terminal	1	0	Nulle ou très faible	=
	Mouche du chou	2	1	Faible	=
	Charançon de la tige	1	0	Faible	<
	Cécidomyies des siliques	1	1	Nulle ou très faible	=
	Phoma macules	2	0	Nulle ou très faible	=
	Phoma collet	1	1	Faible	>
	Oidium	0	0	Nulle ou très faible	=
	Alternaria	0	0	Nulle ou très faible	<
	Cylindrosporiose	2	1.5	Moyenne à forte	>
Sclerotinia	0	0	Nulle ou très faible	<	
Bio-agresseurs pour lesquels le réseau BSV n'est pas adapté	Hernie des crucifères	1	1.5	Localement élevée	>
	Mycosphaerella	3	1.5	Moyenne à forte	>
	Pseudocercospora	1	0	Nulle ou très faible	>

Figure 2 : Synthèse des notes de bilan sanitaire (suivis BSV) – colza Normandie 2023-24

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Bilan détaillé des risques maladies en Normandie

Phoma : risque faible (en légère augmentation par rapport à 2022-23)



D'après les simulations (modèle SimMat), les premières spores ont pu gagner le colza vers 15-20 septembre (Fig. 21). Le stade moyen était alors B4-B5. Les autres pics s'échelonnent dès la mi-octobre jusqu'à fin novembre.

Quelques cas de phoma ont été signalés début juin, sur des colzas versés, avec une forte élongation automnale (variétés éruciques assez sensibles, notamment).

Cette année, dans les essais de caractérisation variétale conduits à Thomer-la-Sôgne (27), le phoma était bien présent dans les témoins sensibles (ex : variété Falcon, cf. photo ci-dessus).

La lutte génétique permet de faire face. Attention, le contournement du gène Rlm7 ou Rlm3 se poursuit. Vigilance quant au choix variétal.

Figure 3 : Modélisation SimMAT des projections de spores de phoma (station de Bernay 27)

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Phoma macules	2	0	=
Phoma collet	1	1	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé à l'ensemble des parcelles
Note gravité : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Sclerotinia: risque nul à très faible a porteriori (stable par rapport à 2022-23)

En situation traitée et non traitée, le sclerotinia ne s'est pas déclaré en fin de cycle, en raison de températures trop basses ou d'un phénomène de « lessivage » des pétales durant la floraison.

4 parcelles dans le réseau BSV ont néanmoins signalé des symptômes (< 20 % de plantes)

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Sclerotinia	0	0	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Cylindrosporiose : risque moyen à fort (en hausse par rapport à 2022-23)

La cylindrosporiose a été plus observée cette année que les deux années précédentes (Fig.4). On s'attendait à voir la maladie exploser davantage, comme cela avait été le cas en 2016 notamment.

Au final, la protection fongicide à G1 (à base de triazole) a permis de préserver le potentiel généralement. Cette année, la nuisibilité liée aux maladies (complexe cylindro et autres maladies) s'élevait de 1 à 7 q/ha dans les sites où nous avons la possibilité de chiffrer.

Le 2ème fongicide avec une triazole a fait gagner de 1 à 4 q/ha, mais c'est loin d'être généralisable. Il est probable que ce gain recouvre également les effets liés au mycosphaerella (voir plus loin).

Les très bons comportements variétaux ont été confirmés par exemple pour LG AVIRON, LG AUSTIN, LG ATLAS, LG ADAPT, LG ARMADA, LG ACADEMIC, ATTICA, BLACKBERRY, RGT KANZZAS.

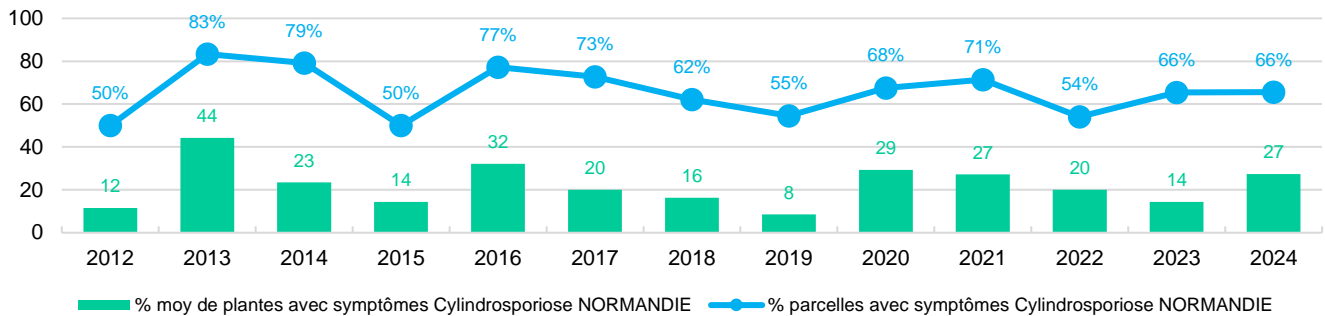


Figure 4 : Fréquence et intensité de la cylindrosporiose sur feuilles de colza – réseau BSV Normandie

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Cylindrosporiose	2	1.5	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Maladies secondaires : mycosphaerella en hausse, assez répandu

Inattendue, c'est le mycosphaerella qui le plus fait parler. La maladie a fait son apparition mi-juin en Normandie (peu de grosse attaque en Normandie). Les siliques se sont assombri parfois brutalement, recouvrant une bonne partie de leur surface.

Les colzas versés, a fortiori couchés par terre, étaient plus sujets à la maladie.

Il n'y a pas eu d'égrenage causé par le pathogène.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Oïdium	0	0	=
Alternaria	0	0	<
Mycosphaerella	3	1.5	>
Pseudocercospora	1	0	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Hernie des crucifères, un problème montant (observations hors réseau BSV)

Le pathogène est fréquemment signalé (Ouest ou Nord Eure, pays de Caux, littoral et bocage Calvadosien, Manche et nombreux secteurs de l'Orne), y compris dans des parcelles vierges ou n'ayant pas reçu de colza depuis longtemps.

Le bilan est ici donné à titre d'expert, sans s'appuyer sur le réseau BSV.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Hernie des crucifère	1	1.5	W

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Dans des conditions à risque (sols froids, acides et humides, retours fréquents de crucifères colza, CIPAN), le choix d'une variété de colza résistante reste la voie la plus efficace pour préserver un bon niveau de production. Les mesures agronomiques de prévention doivent être associées à la lutte génétique.

Une [enquête en ligne participative](#) permet de signaler et géolocaliser les cas.

Bilan détaillé des risques ravageurs en Normandie

Limaces : risque moyen à fort (en augmentation par rapport à 2022-23)

Des dégâts de limaces ont touché les colzas en 2023. Conjugués à des fortes pluies battantes fin août, des accidents ont entraîné des re-semis ou des abandons de parcelles (76, 14 notamment).

Au 27 septembre 2023, 9 parcelles sur 16 encore dans la phase sensible (<4 feuilles) présentaient des dégâts de limaces.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Limaces	2	2	>

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Altises d'hiver (adultes) : risque moyen à fort (en baisse par rapport à 2022-23)

Les altises d'hiver ont fait leur apparition entre le 10 et 20 septembre (Figure 5), un peu plus tôt que la normale. Les captures se sont intensifiées après, sans atteindre les niveaux enregistrés de 2015 à 2019.

Les morsures ont dans l'ensemble été modestes, à l'exception de certaines situations à levées très laborieuses. La vigueur à la levée du colza a permis d'échapper aux fortes menaces, y compris pour des semis de début septembre.

Le stade B4 (4 feuilles) était précoce, en moyenne le 23 septembre en Normandie et le 20 septembre en Ile-de-France. D'après les BSV :

- Plus de 90 % de parcelles ont capturé des altises.
- Environ 80 % de parcelles ont présenté des morsures avant le stade B4 (Fig 5).
- 15 % des parcelles dépassaient le seuil de risque en Normandie (Fig 6)

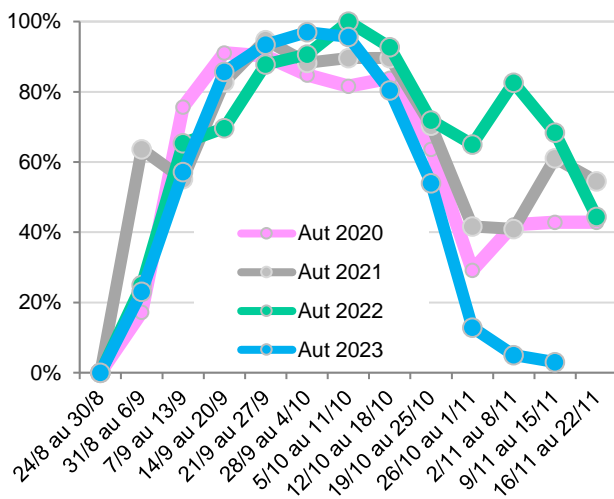


Figure 5 : Fréquence de parcelles avec captures d'altises d'hiver (adultes) dans les cuvettes jaunes

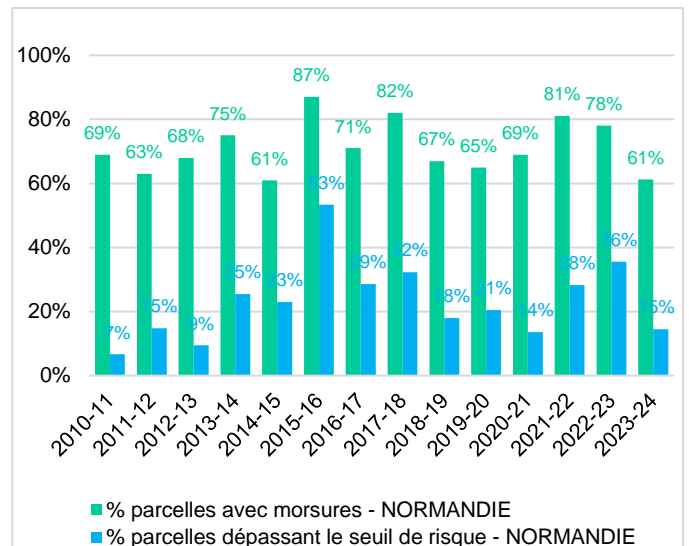


Figure 6 : Fréquence de parcelles attaquées avant B4 au-delà de 8 plantes sur 10

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Altise d'hiver adulte	3	2	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Pucerons verts : risque faible (stable par rapport à 2022-23)

La pression pucerons verts se classait un peu au-delà de la normale pluriannuelle. La colonisation, 8-10 jours plus précoce que d'habitude (à partir du 22-28 septembre en moyenne, en augmentation vers le 5-10 octobre) n'a cependant pas été des plus préoccupantes, du fait du stade avancé du colza. Les seuils de risque étaient atteints pour 20 à 35 % en Normandie (Fig. 7).

Si l'on tient compte de la forte représentation des variétés dites « TuYV » dans la plaine, on peut considérer que les risques en 2024 étaient très limités, tout comme en 2023, 2022, 2021 et 2020.

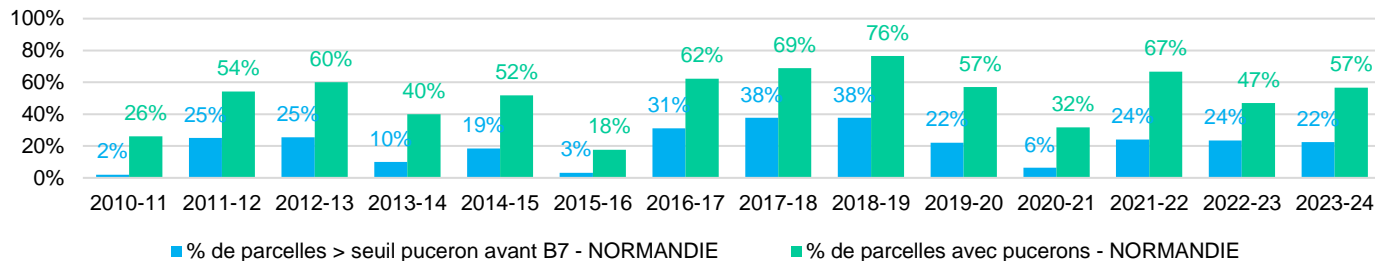


Figure 7 : Evolution de la présence des pucerons verts sur plantes

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Pucerons verts	2	?	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Charançon du bourgeon terminal : risque très faible à nul (stable par rapport à 2022-23)

L'insecte survole habituellement très peu la Normandie (< 10 % de parcelles avec captures significatives). En Ile-de-France, il a été également très discret en 2023. (Fig. 26). Le ravageur n'a pas causé de dégâts dans la région. A posteriori, aucun dommage n'a été signalé dans la région.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Charançon du bourgeon terminal	1	0	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Mouche du chou : risque faible (stable par rapport à 2022-23)

Ravageur « secondaire » du colza contre lequel il n'existe aucun moyen de lutte, la mouche du chou est régulièrement observée dans de nombreux secteurs de Normandie. La pression est globalement redescendue d'un cran depuis 2020. (Fig.8).

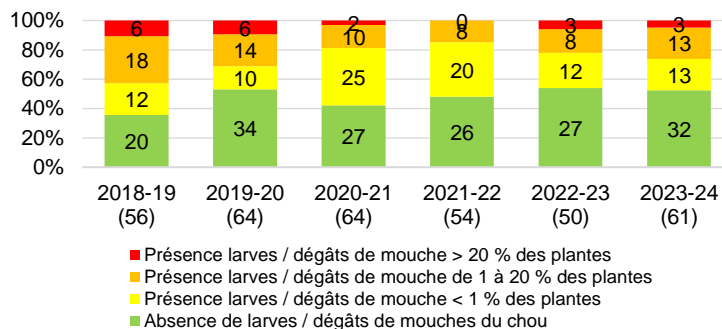


Figure 8 : Fréquence de parcelles avec présences larves / dégâts de mouche du chou (Normandie BSV) Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de parcelles diagnostiquées.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Mouche du chou	2	1	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Larves d’altises : risque moyen à fort (en baisse par rapport à 2022-23)

86 % des parcelles observées signalaient la présence de larves à la mi-novembre 2023 (85 % en 2022, 70% en 2021, 67 % en 2020, 71 % en 2019 et 84 % en 2018).

52 % des parcelles avaient atteint le seuil de risque de 7 plantes sur 10 avec larves ou galeries (48% en 2022, 50% en 2021, 36 % en 2020, 25% en 2019 et 41 % en 2018).

En entrée hiver, le nombre moyen de larves d’altises était de 2 larves en Basse-Normandie et 4 larves en Haute-Normandie. Ces valeurs doublent durant l’hiver (Figure 9).

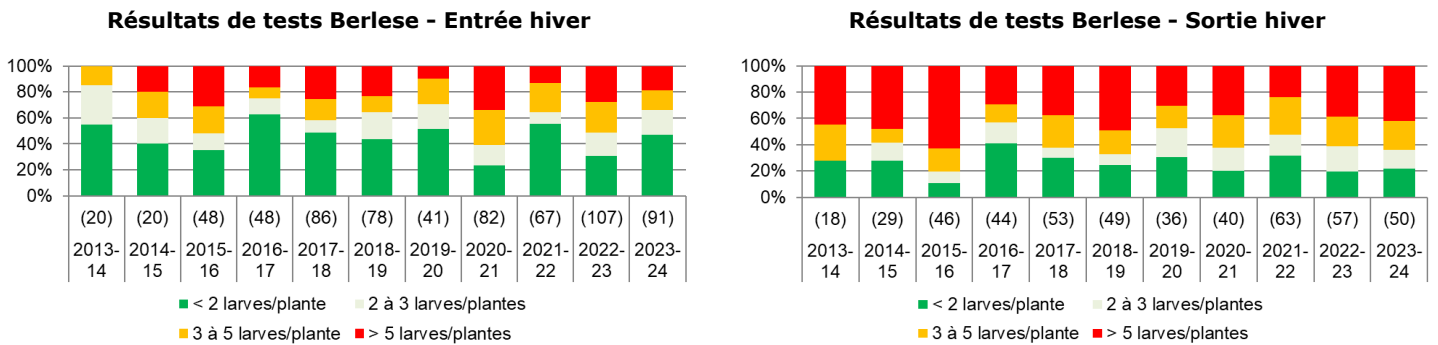


Figure 9 : Classes de niveau d’infestation de larves d’altises en entrée hiver et sortie hiver (Vigicultures® données du BSV + parcelles suivies par Terres Inovia) Les chiffres entre parenthèses indiquent les nb de parcelles diagnostiquées.

Comme en 2023, les larves d’altises n’ont finalement pas ou peu affecté les colzas dans la très grande majeure partie des cas (moy = 8% de pieds buissonnants »).

Dans le Pays d’Ouche (27) et le Pays de Caux (76), des parcelles stressées par des excès d’eau ont toutefois accusé le coup en mars /avril.

En 2024, dans les essais menés par Terres Inovia et ses partenaires, les écarts entre microparcelles traitées et non protégées face aux larves d’altises en novembre/décembre vont de 0 à 2.5 q/ha. C’est moins qu’en 2023.

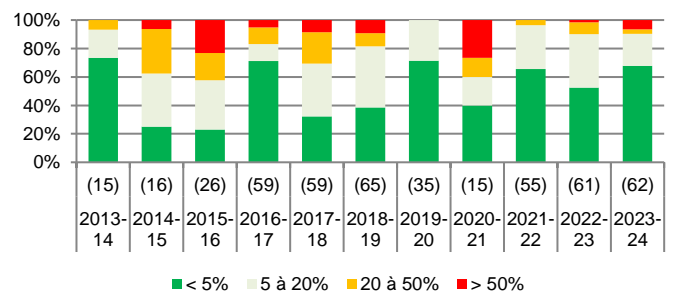


Figure 10 : Pourcentages de parcelles selon les classes de dégâts visuels (% plantes avec ports buissonnants) - Normandie chiffres entre parenthèses = nombre de parcelles suivies (données du BSV + parcelles suivies par Terres Inovia)

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Larves d’altises	3	1.5	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Charançons de la tige : risque faible (en baisse par rapport à 2022-23)

Sur toute la période de suivi, les fréquences de captures étaient beaucoup plus faibles que d'habitude, à peine 10-15 % en Normandie (Fig. 11).

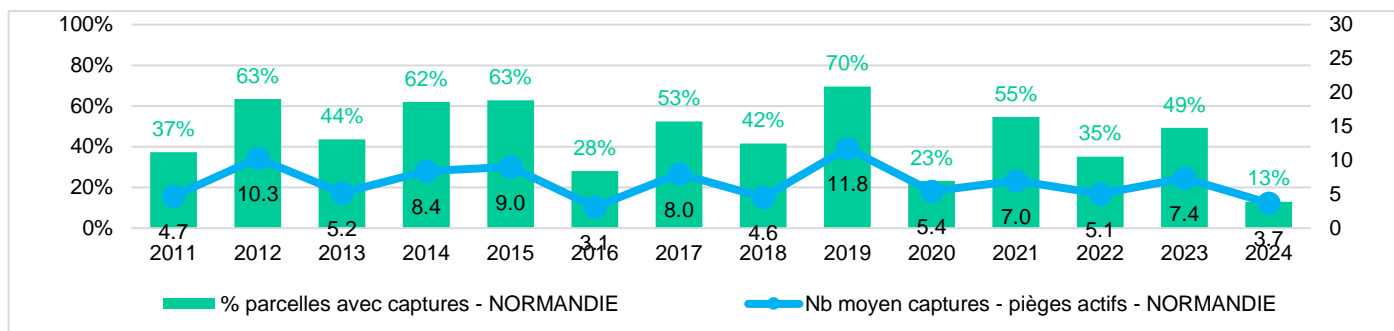


Figure 11 : Evolution du % de parcelles avec captures significatives de charançon de la tige (>= 3 individus lors d'au moins un relevé par parcelle visitée)

L'essentiel des captures a eu lieu, précocement, du 19 au 26 février.

Le temps maussade de mars a vraiment empêché les migrations (Fig. 12). Au final, les dégâts furent très rares.

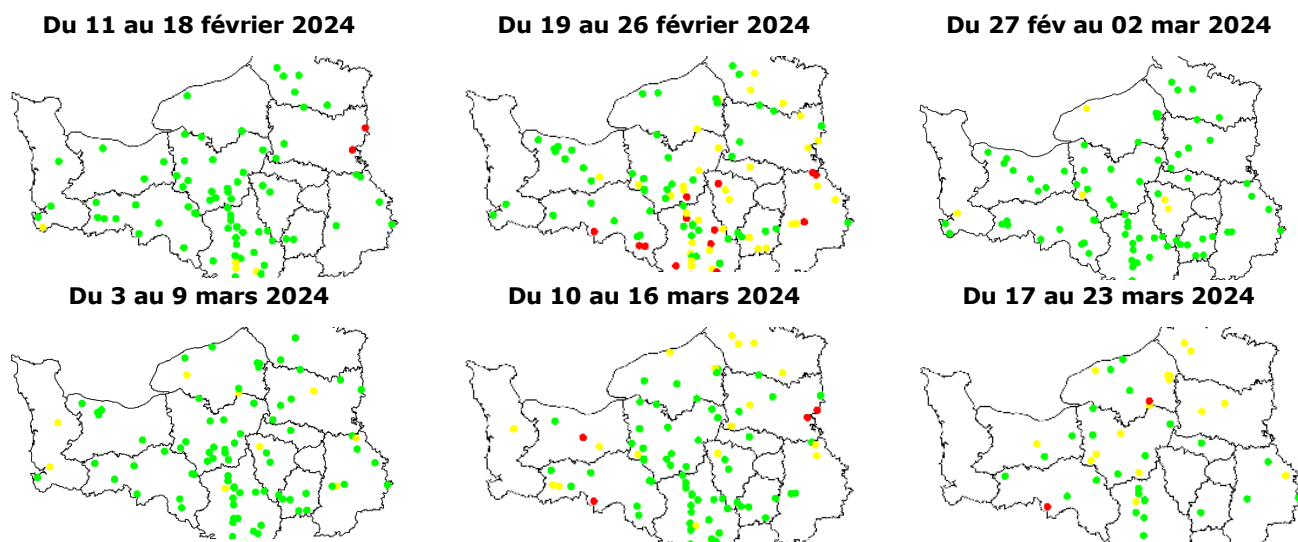


Figure 12 : Cartes de captures de charançons de la tige du colza (BSV - Vigicultures®)

● 0 captures ; ● 1 à 5 captures ; ● > 5 captures

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Charançon de la tige du colza	1	0	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Méligèthes : risque faible (en baisse par rapport à 2022-23)

Les premières alertes méligèthes arrivent vers le 15 mars. Au 23 mars, la pression avait augmenté d'un échelon (Fig. 13) mais le colza, doté d'un bon rythme de développement était paré.

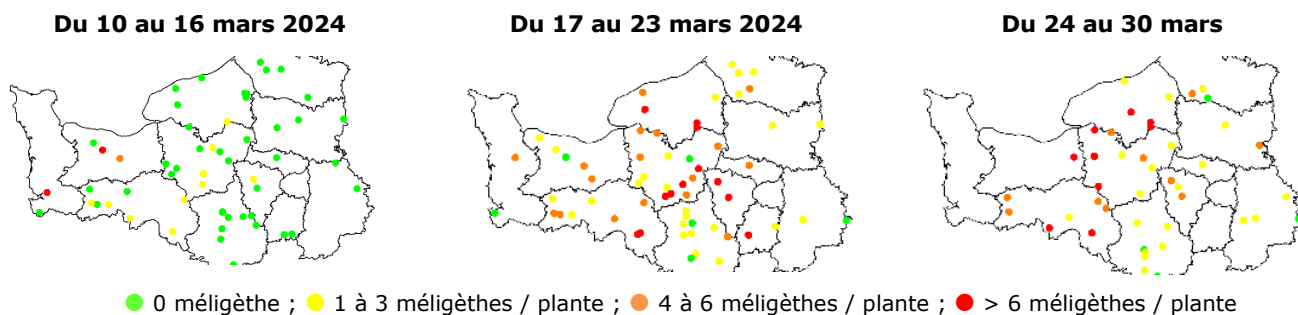
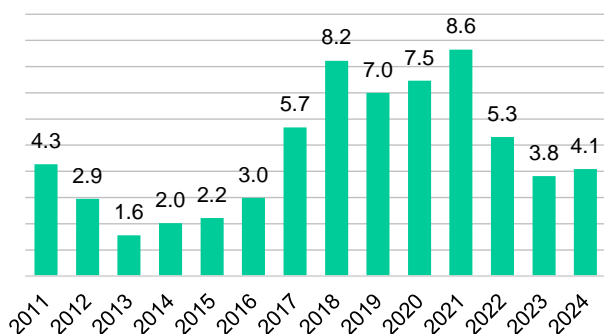


Figure 13 : Cartes de présence de méligèthes sur plantes – Nombre d'insectes par plante (BSV-Végétations)

Les infestations sont restées assez faibles en 2024, sous les valeurs pluriannuelles de fréquences et d'intensité (Fig. 14).

A noter que les variétés « pièges à méligèthes » ont bien rempli leur rôle : dans les essais, DK Exavance était plus précoce que Atrakt, lui-même + précoce que Es Alicia et Lid Treto

Moyenne des valeurs max d'individus par plante observés en parcelle avant F1 (parcelles avec présence d'insectes uniquement)



% de parcelles ayant atteint les seuils de 3 et 6 méligèthes / plante Avant le stade F1

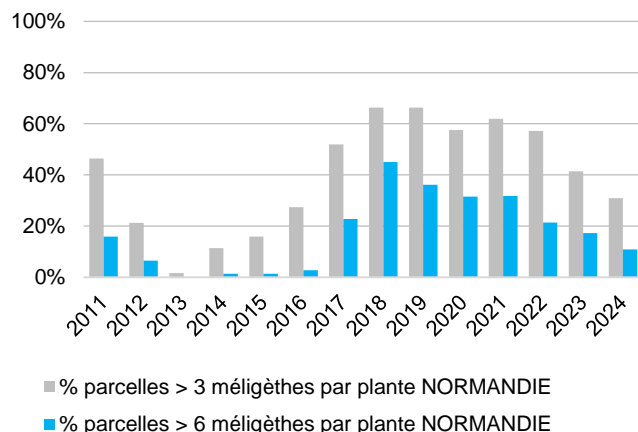


Figure 14 : Graphes illustrant l'évolution de la pression méligèthes sur plantes

Grâce à un contexte poussant et favorable au colza, les dégâts provoqués par les méligèthes furent insignifiants.

Localement, la menace a pu peser et des dégâts ont été perçus dans quelques secteurs (vallée de la Seine dans le Nord 27, 76 notamment, situations proches de haies, bois...).

Mais il faut remonter à 2020, 2019 et 2018 pour des dégâts significatifs de grande ampleur sur le territoire.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Méligèthes	2	1	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Charançons des siliques : risque moyen à faible (en augmentation par rapport à 2022-23)

Les premiers charançons de siliques ont été remarqués dès la première semaine d'avril (Fig. 34), peu avant le stade sensible de la culture (G1).

Les infestations étaient très variables d'une parcelle à l'autre. Le stade de sensibilité (G2) est apparu globalement à partir du 10-15 avril.

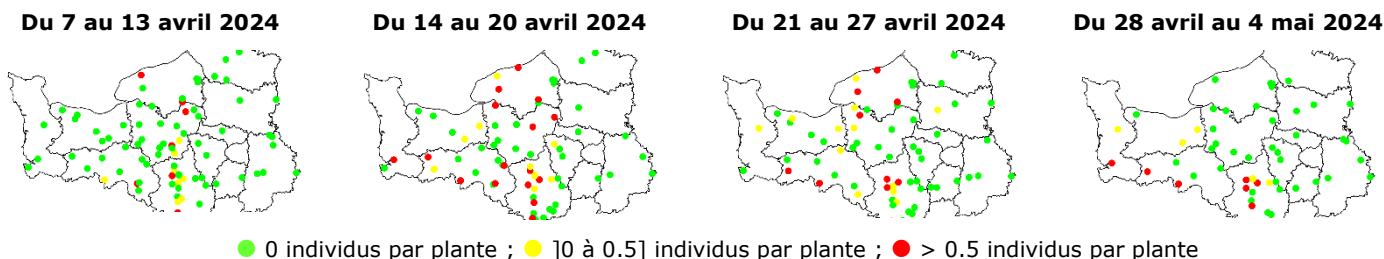


Figure 15 : Cartes de présence des charançons des siliques à l'intérieur des parcelles (BSV - Vigicultures®)

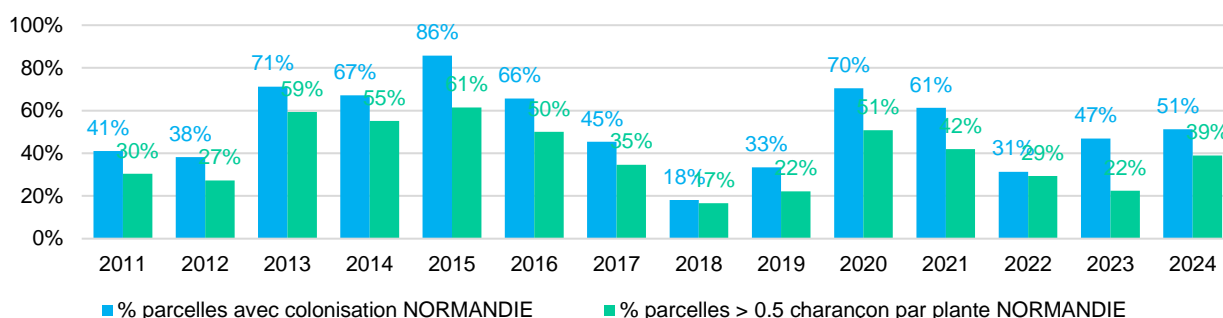


Figure 16 : Evolution de la pression charançon des siliques sur plantes – à l'intérieur des parcelles.

Les dégâts provoqués par les cécidomyies sont limités dans la région. Seules 2 parcelles ont signalé des dégâts mineurs.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Charançon des siliques	2	1	>
Cécidomyies des siliques	1	1	=

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.

Pucerons cendrés : risque nul à très faible (en baisse par rapport à 2022-23)

RAS, pas d'alerte cette année pour ce ravageur.

	Note régionale de fréquence / présence	Note régionale de gravité des attaques	Par rapport à 2022-23
Pucerons cendrés	0	0	<

Note Fréquence : 0 = Absent ; 1 = rare, épars ; 2 = régulier ; 3 = généralisé ; **Note gravité** : 0 = Nulle ; 1 = faible ou sans incidence éco ; 1.5 : seules quelques parcelles avec un incidence notable (<5% des parcelles) ; 2 = assez forte à forte, avec dégâts généralement significatifs ; 3 = grave, forte incidence des dégâts.